



Médard BOURGAULT

## Kateri et la Sainte-Famille

### IV

Quand la vénérable Kateri Tekakwitha parvint à la Mission Saint-François-Xavier à l'automne de 1677, la confrérie de la Sainte-Famille y faisait florès. Beaucoup de païens passaient par le village et les membres de la Sainte-Famille, véritables apôtres laïques, les intéressaient à la religion et préparaient les aspirants au baptême. A Onneiout, le P. Pierre Milet, S. J., avait fondé sa confrérie de la Sainte-Famille et plusieurs nouveaux venus à Laprairie trouvaient tout naturel de voir à l'œuvre ce groupement.

L'eau froide ne bouille pas en un tour de main: ces incroyants, si bien disposés fussent-ils, ne se transformaient pas subitement, magiquement en parangons de vertus. Pour prévenir les effets des habitudes païennes, encore enracinées, « des hommes et des femmes de la Sainte-Famille faisaient la ronde des nuits entières autour des cabanes, consacraient volontiers leur repos pour empêcher que Dieu ne fût offensé ». Pendant la traite annuelle à Montréal, où l'ivrognerie et l'impureté se donnaient rendez-vous, ces mêmes associés de la Sainte-Famille traversaient le fleuve et se servaient de leur crédit auprès de leurs congénères pour lutter efficacement contre le vice.

Bien sûr, Kateri, intelligente et observatrice comme elle l'était, connut vite et apprécia la spiritualité et l'apostolat de la confrérie. La Sainte-Famille, d'ailleurs, connut vite et apprécia la valeur morale de cette jeune Iroquoise au visage grugé par la petite vérole.

C'est vers le mois d'avril 1678, sept ou huit mois seulement après son arrivée à la Mission Saint-François-Xavier que Tekakwitha « fut admise dans ce petit nombre où les autres n'étaient reçus que dans un âge avancé, sa vertu la mettant au-dessus des règles qu'on gardait pour le commun du village. Aussi, loin d'avoir des envieux dans cette rencontre, ce choix fut généralement approuvé; ceux de la Sainte-Famille en témoignèrent leur joie en particulier, regardant Kateri comme une personne capable de soutenir elle seule cette sainte association par ses bons exemples. Il n'y eut qu'elle qui s'en jugea indigne, tant elle avait de bas sentiments d'elle-même; mais plus elle s'en jugeait indigne, plus